

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

UN. LIBRARY

3 FEB 1956



Distr.
LIMITÉE

T/COM.11/L.243
3 février 1956

FRANÇAIS

ORIGINAL : ITALIEN

COMMUNICATION DE M. MOHAMED HERZI ABDULLA CONCERNANT
LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

Destinataire : Le Conseil consultatif des Nations Unies, Mogadiscio

Le soussigné, MOHAMED HERZI ABDULLA, ancien combattant, B. Dasci, Somali, demeurant à Afgoi, invalide de guerre, n'ayant pu obtenir justice et faire reconnaître ses droits par l'Administration qui représente le Gouvernement italien en Somali, a présenté une pétition aux Nations Unies. Le Conseil de tutelle de la grande Organisation internationale a adopté, à sa session de juin 1955, au sujet de la communication T/PET.11/567 du soussigné, une résolution aux termes de laquelle le représentant spécial du Gouvernement italien s'engageait à régler le cas de l'auteur de la présente lettre, soit en lui versant la pension à laquelle il a droit, soit en lui procurant un emploi peu pénible pour lui permettre de gagner sa vie; mais jusqu'ici, malgré tout le temps qui s'est écoulé, l'Administration ne s'est pas occupée du soussigné, dont l'affaire reste donc sans solution.

Comme je l'ai déjà dit dans ma communication précédente, j'ai servi dans les forces armées italiennes de Somalie depuis 1914 et je suis resté au service de l'armée jusqu'en 1947; j'ai combattu dans les guerres suivantes : Libye, où j'ai été blessé et fait prisonnier, Ethiopie, guerre italo-britannique où j'ai perdu l'ouïe

56-03193

/...

et été fait prisonnier; cela peut être prouvé avec toutes données concrètes à l'appui et des éléments de preuve plus que suffisants. J'ai reçu deux croix de guerre, une médaille commémorative et une médaille d'ancienneté. J'ai 68 ans et je n'ai absolument aucune ressource; je ne puis plus travailler pour gagner mon pain, puisque je suis maintenant sourd à la suite de la dernière guerre mondiale.

Je prie donc le Conseil d'intervenir pour que l'Administration ou le Gouvernement italien m'accorde la pension à laquelle j'ai droit ou me vienne en aide, comme l'avait promis le représentant spécial de l'Italie auprès du Conseil de tutelle.

Veillez agréer, etc.

L'invalidé de guerre
(empreinte digitale)
